

Formation PACTE* des coordonnateurs de communautés professionnelles territoriales de santé (CPTS)

*PACTE = Programme d'Amélioration Continue du Travail en Equipe

Contexte & Constats

Au cœur du plan « Ma Santé 2022 », les CPTS regroupent des professionnels de santé, volontairement engagés pour élaborer un projet de santé à l'échelle d'un territoire, permettant de répondre à des problématiques communes.

Avec les CPTS, une nouvelle forme d'organisation territoriale de la santé émerge impliquant nécessairement des missions transverses de coordination.

- Pour vous, professionnels de santé membre d'une CPTS, faire appel à un coordonnateur vous permet de vous dédier pleinement à votre exercice.

Quel est son rôle ? Comment le choisir ? Comment le former ? Venez trouver les réponses aux journées de sensibilisation à la fonction de coordonnateur.

L'ARS Occitanie est engagé avec l'École des Hautes Études en Santé Publique dans un cursus de formation de coordonnateurs en poste dans une MSP Occitane.

- Pour vous, coordonnateur en poste ou en prise de poste, venez participer à une formation diplômante* proposée par l'École des Hautes Études en Santé Publique (EHESP), financée par l'ARS Occitanie et déployée en région par la Fédération Occitanie Roussillon des Maisons de Santé (Forms).

Renseignez-vous auprès de l'équipe FORMS : formation@forms-etc.fr

* diplôme conditionné au suivi de la totalité de la formation et à la soutenance d'un mémoire

Prérequis

- Être en poste sur les fonctions visée par la formation, au sein d'un CPTS.
- Une validation, par les représentants de la CPTS, de l'entrée en formation du coordinateur sera exigée.
- Avoir assisté à la journée de sensibilisation.
- Fournir un engagement écrit de l'équipe autorisant l'entrée en formation de son coordinateur.

Profil Conseillé

- Avoir une connaissance solide des politiques publiques en santé et de l'exercice libéral.
- Avoir une maîtrise de l'ingénierie de projet, des techniques d'animation et de la gestion budgétaire.
- Être doté d'un Master dans les domaines suscités **ou d'une expérience probante dans ces domaines.**

La formation – Action PACTE

Objectifs de la formation PACTE

- Permettre aux coordonnateurs de CPTS en en poste d'enrichir leurs connaissances et compétences, au travers d'outils méthodologiques et d'apports théoriques.
- Cette formation-action vous permettra d'expérimenter vos apprentissages et de faire une analyse de vos pratiques en temps réel.
- Des apports en e-learning vous permettront de parfaire votre formation à distance.
- Un suivi personnalisé est proposé par l'équipe pédagogique composée de formateurs relais formés spécifiquement par l'EHESP.
- Enfin, cette formation vous permettra de réaliser un partage d'expérience avec les autres coordonnateurs en formation.
- **Modules obligatoires :**

Analyse et animation territoriale

- modalités de prise en charge des soins non programmés
- contexte et culture de l'exercice libéral
- développement des réseaux locaux
- méthode de prise de décision concertée
- acquisition de compétences en communication

Gestion de projet

- analyse et développement du projet
- gestion d'un projet dans toutes ses dimensions
- construire un projet de santé public sur un territoire
- mise en oeuvre de la démarche qualité

Accompagnement à la gestion administrative de la structure

- gouvernance de la CPTS et la communiquer
- les grands principes de la gestion des structures juridiques
- gestion financière et comptable
- gestion RH
- RGPD

- **Modalités pédagogiques :**

Composition

- Un enseignement à distance
- 5 séminaires en présentiel (de 2 jours chacun)
- Ressources/outils en ligne
- Un accès et des échanges via un forum/ FAQ, animé à distance par l'équipe pédagogique
- Un accompagnement individualisé par un formateur relais

évaluation

Les participants doivent avoir :

- Participé aux activités des séminaires présentiels régionaux
- Utilisé les resoures mises à disposition par l'EHESP
- Elaboré les documents attendus tels que définis pour chaque module
- Rédigé et soutenu un mémoire présentant le résultat de leur travail

La journée de sensibilisation (t0) à la fonction de coordonnateurs de communautés professionnelles territoriales de santé (CPTS)



La participation à cette journée est un prérequis à l'entrée à la formation PACTE pour le coordinateur.

Objectif de la journée de sensibilisation

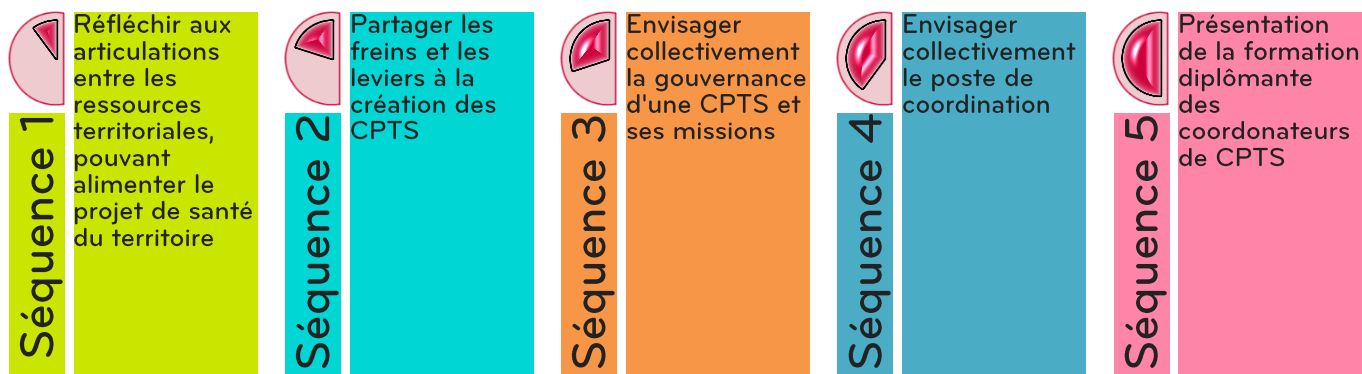
Permettre aux membres des équipes en projet de CPTS ou membres d'une CPTS déjà constituée de conduire une réflexion sur les modalités d'intégration de la coordination au sein d'une CPTS.

Cette journée de sensibilisation peut se conduire soit sur Montpellier soit sur Toulouse selon les CPTS inscrites.

Elle est ouverte à 2 professionnels de santé de l'équipe et au coordonnateur en poste ou en cours de recrutement.

La présence d'un ou deux membres de la CPTS et du coordonnateur est obligatoire à cette journée.

➤ Déroulé de la journée :



Début de la formation : Début du cursus 2 prévu pour Mai 2022

Pour tout élément d'information vous pouvez contacter :



L'ARS : ars-oc-dpr-soins-primaires@ars.sante.fr

La Forms : formation@forms-etc.fr